

L'hebdo

n°150 du 26 août 2005

La lettre du groupe « Finistère à gauche, Finistère pour tous » - Conseil général du Finistère

Agenda

Lundi 29 août

10h : commission cadre de vie et environnement ;

14h : commission action sociale

Mardi 30 août

9h30 : commission aménagement infrastructures et solidarités territoriales ;

9h30 : commission du développement économique ;

14h30 : commission enseignement, culture et sport

Vendredi 2 septembre

14h : commission des finances et de l'international

Lundi 5 septembre

10h : réunion de groupe

14h : commission permanente

Dimanche 11 septembre

Fête de la rose de la 8^{ème} circonscription à Mellac en présence de Dominique Strauss-Kahn. Le groupe « Finistère à gauche, Finistère pour tous » sera heureux de vous accueillir dans son stand.

Lundi 19 septembre

10h – 17h : réunion de groupe

Vendredi 23 septembre

9h : colloque régional « égalité professionnelle hommes-femmes »

Info

Observatoire des « bonnes » pratiques :

l'union des élus socialistes et républicains du Finistère met en place un observatoire des pratiques communales ou intercommunales innovantes. Les élus sont invités à prendre contact avec l'UESR.

→ 02 98 20 48 72

→ contact@uesr29.fr

L'Hebdo - 32, bd Duplex
29196 QUIMPER cedex
Armelle Simon 02 98 76 20 06
Tangi Youinou 02 98 76 20 81
Fax 02.98.76.21.96

Bonne rentrée à tous ... et retrouvez l'hebdo chaque vendredi.

Nouveau calendrier électoral

Deux projets de loi reportent :

➤ **En mars 2008 les élections municipales et cantonales** prévues en mars 2007.

➤ **En septembre 2008 les élections sénatoriales** prévues en septembre 2007.

Les projets de loi prévoient également :

➤ La prorogation d'un an, jusqu'en mars 2011, du mandat des conseillers généraux élus en mars 2004 afin de préserver le rythme de renouvellement triennal par moitié des conseils généraux ;

➤ la fixation à cinq ans du mandat des sénateurs élus en septembre 2008 afin de ne pas affecter la réforme du Sénat, qui ramène le mandat de sénateur de neuf à six ans et remplace le renouvellement triennal par tiers par un renouvellement triennal par moitié.

Transfert des TOS: le Conseil général du Finistère réclame plus de moyens

Le président du conseil général du Finistère, Pierre Maille (PS), a réclamé à l'Etat davantage de moyens pour la gestion des TOS (personnels non enseignants de l'Education nationale) et annoncé qu'il avait saisi la Commission nationale de conciliation.

Pierre Maille conteste la faiblesse des moyens transférés par l'Etat au département pour assurer la gestion de 550 agents TOS qui seront répartis dans quelque 63 collèges du Finistère. **"Aucun personnel de l'Etat n'est transféré pour la préparation de la carte scolaire qui incombe désormais au conseil général"**, a-t-il notamment relevé. La Commission nationale de conciliation, dont le rôle est de donner un avis motivé, a été instituée dans le cadre de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales. La Commission nationale de conciliation, à laquelle Pierre Maille appartient, est composée de façon paritaire de six représentants de chaque catégorie de collectivité territoriale et de six représentants des ministères concernés par les transferts de compétences.

Elle devrait examiner la demande du conseil général du Finistère à la fin du mois de septembre.